

DÉPARTEMENT

Saône et Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE DEMIGNY 71150

Date : 10 avril 2025

Numéro : 26/2025

Séance du 10 avril 2025

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Présents : 12

Absents excusés : 5

Absents non excusés : 2

Retard : 0

Pouvoirs : 2

Pris part à la délibération : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à Dix-neuf heures et zéro minute,
Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes Isabelle BREUER, Fernande HELENA, Christiane DEBATTY,
Florence BOURNAT-GALVAING, Claudie JOBARD, Mme Manon JOLIVET, Mrs
Daniel SUBIRANIN, Gérald NEVORET, François MAUCHAND, Guy CONON,
Christophe JACQUEMARD.

Absents excusés : Ms. José DE SOUSA, Patrick CHARLES, Jean-François
SIRANDRÉ, Mickaël PAVAT, Mme Pascale PERIER.

Absents non excusés : Mrs Jean-Baptiste COUTACHOT, Laurent VAN ASSEL.

DATE DE LA CONVOCATION

31/03/2025

DATE D’AFFICHAGE

14/04/2025

Pouvoirs : José DE SOUSA a donné pouvoir à Marie-Claire DILLY

Patrick CHARLES a donné pouvoir à Guy CONON

Retard : aucun

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BREUER

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 071-217101708-20250410-26_2025-DE



OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Environnement – Captage/forage de Nainglet-Fontaines

Madame La Maire expose au Conseil Municipal que le Grand Chalon a
déposé, au nom de la commune de Fontaines, un dossier de protection de la
zone de forage de Nainglet en vue de son utilisation à des fins de
consommation humaine.

La commune de Demigny est concernée par le périmètre de protection.

L'enquête publique pour l'instauration des périmètres de protection de la
zone de forage de Nainglet et la demande d'autorisation environnementale
Loi sur l'eau s'est déroulée du **10 mars au 09 avril 2025**.

Considérant que les périmètres de protection visent à protéger les
ressources d'eau potable contre les risques de contaminations ponctuelles et
accidentelles pouvant survenir dans l'environnement proche des captages,

Considérant que le Grand Chalon veut optimiser la gestion de sa production
et de l'alimentation en eau potable à l'échelle de son territoire, dont il a la
compétence, et la sécuriser,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 071-217101708-20250410-26_2025-DE



- **DONNE** un avis favorable à l'instauration des périmètres de protection de la zone de forage de Nainglet sur la commune de Fontaines, en vue de son utilisation à des fins de consommation humaine.

POUR EXECUTION CONFORME
Certifié Exécutaire,
La Maire, Marie-Claire DILLY.

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Marie-Claire Dilly', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Fontaines' and 'M. DILLY'.